

tions de ce genre. Les conciles provinciaux n'offraient donc de ces institutions qu'un faible équivalent, dont le caractère nous est déjà révélé par le motif et le lieu des réunions. Aussi était-ce ordinairement les affaires d'intérêt local qui fournissaient le sujet des questions soumises au conseil. A Lyon se trouvait la caisse commune des trois provinces ; il fallait en faire la vérification contradictoire, nommer de nouveaux caissiers, décréter au gouverneur les remerciements d'usage pour son administration avantageuse au bien du pays ; décider l'envoi à l'empereur d'une délégation chargée de déposer sur les marches du trône d'humbles suppliques ou des félicitations pour un heureux événement. Lorsque Néron eut tué sa mère Agrippine, le rhéteur gaulois Julius Africanus lui adressait, sans doute par ordre de la diète, ces paroles : « Tes provinces de
« la Gaule t'en supplient, ô César ! puisses-tu supporter courageu-
« sèment ton bonheur ! »

D'après cet exemple, nous pouvons nous faire une idée de la servilité de cette représentation nationale. Quelle que fût cette servilité, on devait parfois trouver pénible de voter des remerciements à certains gouverneurs pour leur sollicitude. On en avait fait à Lyon, déjà plusieurs fois, une assez triste expérience. Là avait été la résidence du fameux Licinus, cet ancien esclave de César, qui devenu procurateur impérial et trouvant trop courte l'année contribuable, s'était créé pour son propre compte un calendrier fiscal de quatorze mois; il avait imaginé cet ingénieux motif, que décembre s'appelant le dixième mois, il fallait nécessairement deux autres mois encore pour compléter l'année. Et lorsque ensuite il dut justifier sa conduite devant Auguste qui avait pour maxime, comme plus tard son successeur, « qu'il faut tondre les brebis et non les écorcher », et lorsqu'il fut contraint de restituer une grande partie de sa fortune, naturellement ce ne fut pas au Gaulois, mais à son impérial maître qu'elle revint. L'affranchi sut néanmoins en garder une bonne part; car, « riche comme Licinus » était, encore longtemps après, une expression proverbiale. On le comprend sans peine : parmi les oppresseurs des patients et pusillanimes sujets provinciaux, c'est des pires seulement que nous savons quelque chose; mais il est certain que de tels exemples n'ont pas été tout à fait insolites, et l'histoire des souffrances du peuple juif sous les